

Les élections professionnelles

Mercredi 19 novembre 2025

La Réunion : 10h à 12h30 - Mayotte : 09h00 – 11h30

PROGRAMME :

Public

Directeurs,
Directeurs des
Ressources Humaines,
Agents des services
RH,
Membres du CSE,
Représentants du
personnel des
établissements
adhérents

Organiser par

Florent LE FRAPER
GERESO

Durée

2H30

- **Les opérations préparatoires (30 minutes)**
 - La qualité d'électeur – Liste électorale : établissement, affichage, révision
- **Les candidatures (30 minutes)**
 - Conditions d'éligibilité – constitution et dépôt des listes
 - Vérification, rectification, retrait
- **Le déroulement du scrutin (35 minutes)**
 - Modalités de vote : à l'urne, correspondance, électronique
 - Organisation matérielle
 - PV des opérations électorales
- **Proclamation et suites du scrutin (25 minutes)**
 - Proclamation et publication des résultats
 - Envoi des résultats – Gestion des contestations (procédures, délais)
 - Rôle du contact
- **Conclusion et échanges (30 minutes)**

Objectif :

- ⇒ Comprendre les étapes et modalités d'organisation des élections professionnelles